



Marchienne-au-Pont, le 8 juin 2021

Objet : Modifications apportées pour l'année scolaire 2021-2022



Chers Parents,

Le temps passe, les choses bougent et l'école des Étoiles s'adapte et se réinvente continuellement pour poursuivre son ambitieux objectif : proposer un accompagnement pédagogique de qualité aux élèves qui la fréquentent.

Après discussion avec le Pouvoir Organisateur, sur base des avis de l'équipe éducative et du Conseil de Participation, nous portons à votre connaissance trois modifications importantes. Elles seront d'application dès la rentrée 2021.



1. Le code couleurs pour les élèves de la section primaire ne sera plus d'application à la rentrée. Nous conservons le port de la jupe, de la robe, du pantalon, de la chemise ou du chemisier, du gilet, du débardeur ou du pull sans la contrainte des couleurs (bleu – blanc – bordeaux). Il sera demandé aux enfants de porter une tenue correcte (en évitant les pantalons à trous, les joggings, les blouses courtes qui montrent le ventre, les dessins provocateurs...) La tenue sera portée en rapport avec la saison et la météo.

2. Après les résultats de l'enquête de préférence pour le choix de la seconde langue, c'est l'anglais qui sera proposé dès la rentrée.

Les élèves de la 1<sup>ère</sup> étape (de M1 à P2) suivront les ateliers de sensibilisation aux langues du monde (conformément au nouveau référentiel des compétences de la FWB).

Les élève du cycle 3 (P3 et P4) suivront l'atelier d'initiation à l'anglais (avec l'animateur de Tradanim).

Les élèves du cycle 4 suivront le cours d'anglais (2 périodes par





Centre scolaire des Étoiles

École fondamentale libre non confessionnelle

65, Rue des Chantiers

6030 Marchienne-au-Pont

☎ 071/ 30 47 36 - 0472/ 04 39 75

✉ charleroi@etoiles.be

★ www.ecoledesetoilescharleroi.com



semaine). Les élèves de 6<sup>ème</sup> année poursuivront avec le néerlandais durant l'année 2021-2022 pour terminer leur cycle comme le prévoit la FWB.

3. Afin de favoriser le temps de Travail Collaboratif imposé par la FWB (2 heures par semaine) et permettre à l'équipe éducative la concertation nécessaire pour l'élaboration et la mise en place du Plan de Pilotage, nous apportons une modification à l'horaire hebdomadaire dès la rentrée prochaine. Les élèves conservent les 28 périodes de cours obligatoires, mais celles-ci sont organisées et réparties différemment. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les cours se termineront à



14h30 le vendredi (et non à 15h10) pour permettre à l'équipe de poursuivre ses réflexions et ses échanges pédagogiques. L'horaire détaillé sera présenté dans la future brochure de présentation. Les garderies se poursuivent normalement.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prions de croire en notre dévouement pour favoriser l'évolution pédagogique de l'école des Étoiles.

Pour le Pouvoir Organisateur et l'équipe éducative,

Monsieur Kavak,  
Coordinateur

Monsieur Frédéric,  
Directeur